

Compte rendu du Conseil d'Ecole n°2, tenu à Goudon, le 5 mars 2024.

Présents:

Les enseignantes: Mme Calderara Nathalie, Mme Marques Alexandra, Mme Pailhon Myriam, Mme Adrien Anne

Les Maires: Mr Larré, Mr Ossun.

Les délégués Sivos : Aude Bourgeat, Hervé Pouey

Les représentants des parents d'élèves: Mme Lastelle, Mme Collé, Mme Guinle-Rosenblatt, Mme Dugait, Mme Bernardez Chabert Alissa, Mme Laure Joubert

Excusés : Mme Vatonne Inspectrice de l'Education Nationale, Mr Chaze Maire de Goudon, Mr Lacassagne Maire de Sinzos

1. Prévisions à ce jour des effectifs de la rentrée 2024/2025 :

Notre dernier Conseil de Maîtres nous a permis d'envisager la répartition suivante :

Goudon : 1 T.P.S , 5 P.S et 11 M.S. = 17 élèves

Moulédous 7 G.S. et 6 C.P. = 13 élèves

Peyraube 9 C.E.1 et 9 C.E.2 = 18 élèves

Sinzos 6 C.M.1 et 12 C.M.2 = 18 élèves

66 élèves seront présents pour la rentrée prochaine, avec comme chaque année, quelques T.P.S. qui arriveront en cours d'année. Rappel : les élèves de petite section doivent être scolarisés dès le mois de septembre, même s'ils n'ont pas trois ans révolus à la rentrée.

2. Projet d'Ecole :

La démarche d'auto-évaluation de notre R.P.I. ayant eu lieu l'an passé, cette année est une année de construction de notre projet d'école pour les années à venir. Nous avons retenu 3 grands axes de travail:

- Travailler l'oral authentique dans les 4 écoles, avec une mise en œuvre pour l'année scolaire 2024-2025. Nous finalisons la rédaction du projet C.N.R., durant l'année 2024, afin d'améliorer les compétences de nos élèves plus spécifiquement sur le domaine énoncé ci-dessus. Dans le cadre du projet C.N.R., nous faisons une demande de subvention à l'Etat, afin de mieux équiper nos écoles, pour atteindre des résultats encore plus efficaces.

- Les stéréotypes sexistes perdurant (métiers de filles/de garçons, traits de caractère des filles ou des garçons, aptitudes des filles ou des garçons à faire certaines choses, etc), nous avons fait le choix en Education Morale et Civique de nous appuyer sur l'émergence des préjugés des élèves concernant les filles et les garçons, afin de les faire évoluer pour aller vers davantage d'égalité.

- Dans le domaine de l'Education au Développement Durable, E.D.D. nous poursuivons tous les projets liés à nos labellisation E.3 D. et mettrons en œuvre ceux qui n'étaient pas totalement aboutis.

(À cet égard, nous vous informons qu'une collecte de cartouches d'imprimantes vides a débuté à Moulédous, où vous pouvez déposer les vôtres.)

Le projet écrit a été transmis à notre Inspectrice de Circonscription pour lecture et validation. Nous n'avons pas encore de réponse à ce jour.

3. Projets réalisés et à venir.

-Notre Projet d'Education Artistique et Culturel est tourné cette année vers le cinéma.

Le projet annoncé lors du premier Conseil d'Ecole, consacré au cinéma, est toujours en co-construction avec le personnel du PARVIS.

Les écoles de Peyraube et de Sinzos ont participé à deux séances de cinéma. Lors de la première séance le film était commun aux deux cycles, mais pour la seconde projection, les supports étaient différents. Afin de réduire le coût du transport, les enseignantes sont parties toute la journée à Bagnères de Bigorre et en ont profité pour étudier la

topographie et les caractéristiques d'une ville thermale. Les CM1- CM2 ont fait la visite du musée du marbre et les ce1 ce2 feront la même visite lors de notre dernière sortie cinéma à Bagnères.

L'école de Goudon a assisté à une séance de 4 courts-métrages, intitulé « Les singuliers » au cinéma Le Parvis à Ibos le 8 février.

Nous avons travaillé avec Mr Henriet, de l'association Médialtérité afin de construire un projet visant à une réflexion sur l'égalité filles- garçons. Ceci donnera lieu à la réalisation d'un petit film, tourné avec les 4 classes du R.P.I.

Mr Henriet, dans ce cadre, a déjà fait une intervention dans chaque classe. Nous avons projeté 3 autres interventions.

- Les élèves de Goudon et de Moulédous ont savouré le spectacle « Ce matin- là », au petit théâtre Sarrazin de Tarbes, le jeudi 23 novembre.

- Les élèves de Moulédous, Peyraube et Sinzos se sont rendus au Théâtre des Nouveautés pour assister au spectacle « Charlie », le vendredi 1^{er} mars.

- Les séances de natation ont eu lieu tous les matins du 26 février au 8 mars. Vous trouverez ci- dessous les dates des prochaines sessions d'agrément en natation, afin que nous puissions compter sur de nouveaux parents agrémentés l'an prochain :

Le 23 avril : Agrément Natation à la piscine de Lannemezan de 16H30 à 19h15

Le 25 avril : Agrément natation à la piscine de Bagnères de Bigorre, de 17h00- 19h30

Le 6 mai: Agrément Natation à la piscine Tournesol de Tarbes de 16h30 à 19h15.

Le 03 juin : Agrément Natation à la piscine Tournesol de Tarbes de 16h30 à 19h15. (Ce sera sans doute le dernier pour cette année scolaire).

- Les Comités départementaux de rugby et de basket interviendront dans les écoles de Peyraube et de Sinzos en mai et juin. Un tournoi de rugby viendra clôturer ces interventions pour les élèves de secteur du cycle 3, au mois de juin.

- L'école de Goudon a participé à des activités d'escalade organisées par l'USEP avec l'école de Bordes, à Ibos, le vendredi 2 février.

- Un projet "vélo" aura lieu en fin d'année scolaire, de la maternelle au C.M.2. Les parents seront informés des dates concernant cette unité d'apprentissage et de ses modalités. Les élèves de Peyraube et Sinzos feront leur sortie vélo le jeudi 4 juillet.

2 séances d'agrément cyclisme sont prévues :

Le 21 mars 2024 à l'école de Loures-Barousse de 17h à 19h30.

Le 11 mars à l'école de Tostat, de 17h à 19h30.

Une session d'agrément sera proposée, si possible pour et dans notre secteur géographique.

- Cette année la « fête de l'école » se déroulera le vendredi 28 juin 2024 à 18h00 à Goudon.

4. Préparation pour l'entrée en sixième

Les différentes opérations pour l'entrée en sixième ont commencé. L'enseignante demande aux parents des C.M.2 une vigilance accrue quant au contenu du carnet de liaison. Normalement, une visite du collège aura lieu le lundi 03 juin sur la journée. Madame Pailhon confirmera cette date aux parents, dès que les modalités lui seront communiquées.

5. Actions en cours/ à venir, afin de collecter des fonds.

Une vente de chocolats a eu lieu.

L'A.P.E. organisera une soirée festive avec restauration à l'occasion de la fête de fin d'année du 28 juin.

6. Bilan financier de la coopérative scolaire :

L'action photo de classe, a permis un bénéfice d'environ 400€.

La vente des chocolats de Pâques rapportera environ 600€ à la coopérative scolaire.

Le solde de la banque au 01 mars 2024 est de 4033,23 €

7. Achat manuels, matériels pédagogiques:

L'équipe enseignante demande si la subvention de 30 € sera versée comme l'an dernier avant la fin de l'année scolaire pour pouvoir organiser les achats de matériel nécessaires à la rentrée scolaire. Monsieur Larré explique que le budget n'est pas encore voté en Mairie.

Lors de la deuxième réunion de directeurs, au mois de janvier, notre Inspectrice nous a confirmé que de nouveaux programmes concernant les élèves de cycle 1 et 2 sont en cours d'élaboration. Ils viendront compléter et modifier les programmes précédents et seraient prêts pour la rentrée 2024-2025. De nouveaux manuels seront conseillés, voire imposés, notamment en mathématiques et en français. Nous en saurons plus à la rentrée scolaire 2024-2025.

Les fichiers de lecture (concernant la classe de CP) et de mathématiques (concernant les classes du CP au CM2) seront pris en charge l'an prochain par les familles, à qui reviennent les achats des fournitures scolaires, comme l'a reprecisé Mme Vatonne, Inspectrice de l'Education Nationale, au mois de janvier.

8. P.P.M.S. :

Toutes les écoles ont réalisé deux exercices incendie, un exercice confinement attentat et un exercice de mise en sécurité en cas de séisme.

9. Organisation du Temps Scolaire : Le Conseil d'Ecole, par son vote, s'est prononcé en faveur du maintien de la semaine à 4 jours et du maintien des horaires actuels pour les 4 écoles.

10. Questions diverses :

Remerciements : Nous remercions l'APE pour les participations au financement de nos diverses activités (sorties cinéma, financement du MNS, visites...).

Nous remercions vivement tous les parents qui s'investissent pour que les sorties puissent avoir lieu.

Mme Calderara remercie la mairie de Peyraube pour le local extérieur qui servira au rangement du matériel EPS.

Mme Adrien remercie la Mairie de Moulédous pour la boîte à pharmacie et sa pose.

Matériel informatique : Nous demandons à ce qu'il y ait un entretien annuel des ordinateurs (et mise à jour des logiciels). Mr Larré explique qu'une partie maintenance est prévue avec le fournisseur des ordinateurs et que cela sera fait.

Service civique : une jeune fille est employée en service civique depuis janvier 2024 à l'école de Goudon, mais elle n'a pas les mêmes tâches à effectuer que les agents. De plus nous rappelons ici que le rôle d'un emploi civique n'est pas de pallier au manque d'un emploi d'agent SIVOS.

Périscolaire :

-Un agent demande pourquoi le bus est là avant que les enfants ne montent: c'est normal, il est à l'heure.

-Le bus part parfois avant que tous les enfants soient arrivés pour le prendre.

Les deux bus partent de 8h20 de Peyraube et Goudon. Bernard Larré a demandé au service régional des transports scolaires (M. Vergé) de mettre à jour les horaires points d'arrêt validés pour cette année scolaire sur leur site. Vous pouvez les consulter sur le site : <https://transportscolaires.laregion.fr>, dans "je consulte les horaires", de la ligne empruntée.

- Par rapport au nombre important d'élèves à la garderie de GOUDON, le SIVOS va pointer via e-Néos les présences des élèves depuis le début de l'année afin de réfléchir sur la possibilité de faire un équilibrage avec les autres garderies (certains parents le font déjà avec, par exemple, un enfant qui va à MOULEDOUS et l'autre à GOUDON pour la garderie du soir). Il sera aussi possible de demander aux seuls parents qui travaillent durant ces horaires de laisser les enfants. Si toutefois le besoin de renforcer nos équipes pour faire face à l'affluence (faire venir un agent pour moins d'une heure de "rush") nous devrions sans doute reconsidérer la gratuité de nos garderies. Le SIVOS reviendra vers les parents au cas par cas.

- Cantine: des retours sont faits pour expliquer que les enfants sont forcés à manger, sous peine d'être privés de dessert. Menace qui aurait été mise à exécution d'après certains enfants. Réponse de Mr Larré : Les consignes données aux agents du SIVOS sont bien d'inciter les enfants à goûter tous les plats, en aucun cas ils ne forcent les enfants à manger. Les responsables SIVOS se chargeront de vérifier cela et si tel était le cas, ils œuvreront afin que cela ne se reproduise pas. Toutefois, il est rappelé qu'il est normal d'inciter les enfants à goûter les plats.

- Est- il possible, lorsqu'il s'avère que des enfants n'aiment pas un plat, qu'ils puissent au moins manger plus de pain ? Réponse de Mr Larré : Dans la mesure des restes, les enfants qui n'aiment pas un plat peuvent avoir du pain ou un autre met disponible.

- Bernard Larré remonte un problème de respect des agents sur les garderies et à la cantine de Goudon (de la part des élèves de Goudon et Moulédous). Durant les temps périscolaires, l'autorité du SIVOS est bien assurée par ses agents qui remonteront les événements, notamment liés au comportement, via le portail famille. Les parents seront informés même s'ils ne croisent pas l'agent. Nous sensibiliserons à nouveau les agents lors de notre prochaine réunion de travail.
- Une déléguée de parents d'élèves informe que lors d'une sortie avec les élèves de Goudon un agent était assis dans la salle avec son portable au lieu d'aider à l'encadrement des élèves. Mr Larré explique qu'un rappel général sera fait aux agents par le SIVOS.
- Quatorze photos d'enfants n'ont pas été fournies sur le portail famille. Le SIVOS rappelle qu'il est important de les joindre afin de faciliter le fonctionnement des agents notamment quand ils sont nouveaux. Cela va être le cas à partir du 25 mars puisque qu'un nouvel agent va remplacer Sylvie. Si vous avez des difficultés pour les déposer sur la plateforme, vous pouvez le signaler à mairie.peyraube@wanadoo.fr.

La régularisation des repas de cantine réservés courant janvier seront régularisés d'ici les vacances, veillez à avoir suffisamment de e-tickets dans vos comptes pour que cela soit possible. Vous pourrez aussi par la suite suivre au jour près les débits de e-tickets.

Entre le 14 et le 17 juin aura lieu Tour féminin international des Pyrénées cycliste 2024, une course féminine de niveau international, qui comprend 132 participantes, 22 équipes internationales et se déroule en 3 étapes.

La première étape part le 14 juin de Goudon. Le 13 il y aura l'installation de tout le matériel. Nous réfléchissons à l'organisation scolaire pour ces deux jours.